



Conseil d'Etablissement

Composition Du 1er janvier au 31 décembre 2023

Présidente Mme Maud Giorgi Baumgartner

Vice-président M. Jacques Miauton

Secrétaire Arun Bolkensteyn

Représentants des autorités communales

Spack Isenrich Patricia puis Roberto Freda

Cattano Nicole

Giorgi Baumgartner Maud

Miauton Jacques

Représentants des professionnels actifs au sein des établissements

Aguet Arnaud, directeur des écoles

Ummel Martin, doyenne et enseignante

Bagnoud Danoucha, doyenne et enseignante

Christinat Hélène, enseignante

Représentants des parents d'élèves

Schaller Benjamin (Bussigny)

Pollet Ariane (Villars-Ste-Croix)

Quarta Antonio (Bussigny)

Kozak Anna (Bussigny)

Représentants des milieux et organisations concernés par la vie scolaire

Roggo Christian, président de l'Union des Sociétés Locales

Skaloud Petra, association Chouette Forêt

Wyssa Christian, membre associations FSG et Lanekdote

Julien Ineichen, chargé de projets, COSEC Bussigny

Il faut rappeler que le Conseil d'Etablissement (CET) dans la composition actuelle a été mis en place le 25 janvier 2022. Ce CET remplace pour 5 ans celui de l'ancienne législature qui avait officié jusqu'en juin 2021. Le seul changement cette année est le départ de Patricia Spack Isenrich nouvellement élue Syndic et remplacée par Roberto Freda, nouvel élu en charge des écoles.

Le Conseil d'Etablissement Scolaire a confirmé pour cette législature, les 4 séances par année scolaire. Pour l'année scolaire 2021-2022, les 25 janvier 2022, 16 mars 2022 et 01 juin 2022. Pour l'année scolaire 2022-2023, les 27 septembre 2022 et 06 décembre 2022. Pour l'année scolaire 2023-2024, les 7 février 2023, 02 mai 2023, 03 octobre 2023 et les 09 janvier 2024 + 26 mars 2024.

La direction des écoles lors des différentes séances du CET a confirmé que la recherche de remplaçants est une activité très prenante pour l'école. Surtout que tous les établissements de la région sont confrontés au même problème. Cependant l'école a toujours réussi à maintenir la continuité de l'enseignement pour les élèves. Le second sujet d'inquiétude est l'augmentation des violences en général et du harcèlement. Cela concerne une minorité d'élèves agresseurs ou perturbateurs mais cela reste toujours trop fréquent et un sujet d'inquiétude. L'école met dans en place des ressources et moyens et communications pour pallier au mieux à cette problématique. Le CET dans son ensemble souhaite suivre ce sujet et voir s'il peut appuyer ou aider des démarches.

La croissance des écoles de Bussigny-Villars-Sainte Croix continue. Ceci avec, à la rentrée 2023-2024, l'ouverture réussie de la nouvelle école Agora à Bussigny-Ouest. Le futur collège « Agora » accueille depuis Août 2023 des classes de 1 à 6P. Les quatre classes de Vuette ont été transférées à Agora pendant la durée des travaux obligatoires (assainissements des plafonds ne pouvant se faire avec des classes). Ce collège devrait fermer mais pourrait temporairement réouvrir selon les besoins en classes. Le projet d'une nouvelle école vers Vuette est activement en cours d'étude par la municipalité de Bussigny. Ceci avec environ avec 20 classes, de nouvelles salles de gymnastique triple, type Macolin et des accueils UAPE et APEMS.

Le CET a accueilli des représentants du nouveau conseil des élèves (7-8 P et 9-11P) pour qu'ils partagent leurs activités en cours. Le CET a loué leur motivation, leur engagement et les a félicités sur leur très belle discussion pendant la séance.

L'APE Vaud a organisé avec participé l'association Quarto a une formation sur les rôles du CET, qui est essentiellement un rôle consultatif mais aussi porteur d'idées liant les municipalités, les écoles, les parents et les sociétés locales.

Le CET a aussi ajouté sur le site internet des questions-réponses informatives sur les camps au chalet Bois-Gentil, à Château d'Oex.

Le CET a suivi, appuyé, et pour certains membres participé activement, au projet gagnant du fonds citoyen, Banc de l'amitié dans les cours de Tombay. Projet encore en cours mais qui devrait être fini pour 2024.